



HAL
open science

**Francophonie en République Serbe de
Bosnie-Herzégovine. Le Département de langue et de
littérature françaises de Banja Luka**

Dragana Lukajic

► **To cite this version:**

Dragana Lukajic. Francophonie en République Serbe de Bosnie-Herzégovine. Le Département de langue et de littérature françaises de Banja Luka. *Revue du CEES: Centre Européen d'Etudes Slaves*, 2014, La réception de la langue et de la culture françaises dans les pays de l'Europe de l'Est. Enseignement du français dans les pays slaves, 3. hal-03349091

HAL Id: hal-03349091

<https://hal.science/hal-03349091>

Submitted on 24 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Francophonie en République Serbe de Bosnie-Herzégovine. Le Département de langue et de littérature françaises de Banja Luka

Par Dragana Lukajic

Publication en ligne le 18 février 2014

Résumé

Cet article se compose de deux volets : dans le premier, l'objectif est de présenter la position de la langue française en République Serbe, en tant qu'une des deux entités bosniennes, et, plus largement, dans toute la Bosnie-Herzégovine. Cela nous permettra de tracer un bref historique de la « renaissance » de la francophonie dans cette région et d'évoquer les principaux acteurs de la promotion de la langue française : l'Ambassade de France en Bosnie-Herzégovine, déployant ses activités principalement par l'Institut français, d'une part, et les institutions locales, de l'autre, dont le Département de langue et de littérature françaises à l'Université de Banja Luka. Le fonctionnement de ce dernier, les difficultés qu'il affronte dans la promotion de la langue et de la culture françaises, mais aussi les perspectives qui s'ouvrent dans ce domaine constituent les thèmes du second volet de cet article.

Mots-Clés

Langue française, francophonie, politique linguistique, système éducatif, promotion du français.

Table des matières

Introduction

1. Francophonie en Bosnie-Herzégovine
2. Francophonie en République Serbe
3. Place du français dans le système éducatif en République Serbe
4. Département de langue et de littérature françaises de Banja Luka
5. Perspectives
6. Conclusion

Texte intégral

Introduction [1]

Dans cet article, nous allons présenter, dans un premier temps, la situation globale de la francophonie en Bosnie-Herzégovine, notamment en République serbe, en tant que l'une des deux entités bosniennes [2]. Nous allons également broser un tableau du système scolaire dans cette entité pour cerner la place du français dans l'enseignement primaire et secondaire. Ensuite, on va présenter le Département de langue et de littérature françaises de la Faculté philologique de Banja Luka. Ceci nous permettra d'évoquer les difficultés auxquelles nous sommes exposés, en œuvrant, au sein du Département, pour la diffusion du français dans notre pays, mais aussi les perspectives d'avenir qui se présentent à nous. Les premières sont la conséquence directe de la place du français dans le système éducatif du pays, les secondes se profilent en premier lieu à travers des conventions de coopération universitaires, promettant une ouverture et une mobilité des étudiants et des enseignants plus importantes.

1. Francophonie en Bosnie-Herzégovine

L'Ambassade de France en BiH, installée depuis 2003 à Sarajevo, joue un rôle primordial dans la promotion du français en Bosnie-Herzégovine. Outre la chancellerie diplomatique, l'Ambassade de France dispose de plusieurs services, dont le Service de coopération et

d'action culturelle (SCAC). L'Institut français en BiH, en tant qu'acteur principal de la diffusion de la langue et de la culture françaises dans le pays, développe ses activités sous l'égide du Service de coopération et d'action culturelle. L'Institut dispose de trois centres culturels dont deux en Fédération de BiH, dans les villes de Mostar et de Tuzla, un en République Serbe, à Banja Luka. Au sein des centres culturels sont organisées, tout au long de l'année, de nombreuses activités culturelles, aussi bien que des cours de français pour tous les niveaux, de débutant à avancés (DELF, DALF). A côté des activités centrées sur la promotion de la langue et de la culture françaises, le directeur de l'Institut, qui est également conseiller de coopération et d'action culturelle, développe des activités axées sur la coopération technique, scientifique, universitaire, éducative et sportive, s'occupant également des programmes de bourses en France.

2. Francophonie en République Serbe

La plus importante impulsion au regain de français en République Serbe a été donnée par le Bureau de l'Ambassade de France, installé à Banja Luka en 1998. Ce Bureau, partageant ses locaux avec le Bureau homologue de l'Ambassade d'Allemagne, faisait partie de la chancellerie diplomatique de l'Ambassade. En 2010, le Bureau franco-allemand a dû fermer ses portes, pour des raisons principalement budgétaires.

Les premières activités francophones initiées par le Bureau étaient les « soirées francophones », réunions hebdomadaires de francophones et de francophiles de Banja Luka et de ses alentours. Ces soirées, organisées dans les espaces du Théâtre national, ont vite acquis une popularité et un grand succès, attirant, à côté des expatriés français et des francophones locaux, des acteurs importants de la vie culturelle, aussi bien que d'autres personnes désireuses d'apprendre le français. La réputation des soirées francophones n'était pas sans influencer une autre initiative francophone, celle de la création d'une salle de lecture française.

La première salle de lecture française en République serbe, la salle « Victor Hugo », a été créée en 2000, dans les locaux de la Bibliothèque nationale et universitaire à Banja Luka. Suit la création d'autres salles de lectures françaises, dans les villes de Prijedor, de Bijeljina, de Trebinje et de Gradiska, où existaient déjà des clubs francophones, qui ont vu le jour grâce aux engagements et l'aide du Bureau de l'Ambassade de France. Ces salles de lecture proposaient des cours de français et organisaient diverses activités culturelles promouvant ainsi la langue et la culture françaises. La salle de lecture française « Victor Hugo » de Banja Luka, accueillant 200 apprenants de français, a existé jusqu'en 2003, quand elle a été transformée en centre culturel français, placé sous l'autorité de l'Institut français. Les

autres salles de lectures, exception faite de celle de Trebinje, ne bénéficiant pas du soutien de l'Institut, ont cessé leurs activités peu de temps après.

Enfin, il convient de mentionner que le Bureau de l'Ambassade de France, ayant posé des jalons de la francophonie en République Serbe, a également initié les négociations avec les autorités éducatives locales concernant l'ouverture d'un département de langue et de littérature françaises à la Faculté des lettres à Banja Luka. Dans la section suivante, je vais essayer de donner une vision globale du système éducatif en République Serbe et de la position du français dans ce système.

3. Place du français dans le système éducatif en République Serbe

Dans le système scolaire de la République Serbe, les enfants vont à l'école primaire, qui est obligatoire de 6 à 15 ans, puis au lycée général ou professionnel, de 15 à 19 ans. L'entité compte 91 lycées professionnels et généraux et 190 écoles primaires.

Depuis la réforme du système éducatif, qui s'est appliquée à la rentrée 2003, la première langue étrangère est enseignée à partir de l'âge de 9 ans et de la deuxième de l'âge de 12 ans. Le ministre de l'Education impose l'anglais comme première langue vu son importance au niveau international. La deuxième langue enseignée dans quasiment toutes les écoles primaires est l'allemand. Le français et le russe sont présents dans les écoles où avant la réforme ils étaient enseignés comme première langue. Le constat est inquiétant : sur 190 écoles primaires en République Serbe, le français n'est présent que dans douze réparties dans six villes.

En 2008, après d'insistantes démarches de l'ambassadeur de France auprès du ministre de l'Education de République Serbe, huit nouvelles écoles introduisent le français comme deuxième langue étrangère. L'Ambassade de France s'engage même à procurer aux bibliothèques de ces écoles les manuels de français *Junior Plus*. Cela permet aux élèves d'avoir des manuels de français gratuits, ce qui n'est pas le cas des autres matières scolaires.

La faible présence du français dans le primaire a des conséquences directes dans le secondaire : à l'heure actuelle le français n'est enseigné que dans dix lycées. Le lycée de Banja Luka est le seul qui permette aux élèves de choisir l'italien ou le français même s'ils ne l'ont pas appris dans le primaire. Le choix de plus en plus fréquent de l'italien comme

deuxième langue contribue à une baisse constante du nombre d'élèves apprenant le français.

Dans les autres lycées professionnels (celui de médecine, technologie, agriculture) une seule langue est enseignée. Les élèves en général choisissent l'anglais.

Pour ce qui est de l'enseignement du français à l'Université [3], en République Serbe, les langues étrangères sont étudiées :

- soit à la Faculté philologique, en section langue et littérature d'une des langues étrangères, ce qui permet aux étudiants d'obtenir un diplôme d'études supérieures d'aptitudes pédagogiques et d'enseigner cette langue ;

- soit comme langue étrangère au choix qui, pendant deux ou quatre semestres, est obligatoire dans chaque faculté (lettres, économie, architecture, géographie, etc.).

En ce qui concerne le français comme langue au choix, on l'enseigne seulement à la Faculté philologique où vingt étudiants sont repartis en deux années. En 2010, le français a été supprimé de la Faculté des Sciences politiques en raison d'un faible intérêt des étudiants. Comme les étudiants ont au choix l'anglais, le français, l'allemand, l'italien et depuis 2010 l'espagnol, ils ne sont pas très intéressés par le français.

Dans la section suivante, je vais présenter le fonctionnement du Département de langue et de littérature françaises de Banja Luka.

4. Département de langue et de littérature françaises de Banja Luka

Le Département de langue et de littérature françaises a été créé en 2007, au sein de la Faculté philologique de Banja Luka, après deux ans de négociations entre les autorités locales et l'Ambassade de France. Le rôle de ce dernier dans la consolidation et, en même temps, de l'affirmation du Département, est important : bourses d'études pour les assistants du Département, don des livres pour la bibliothèque, mise en place d'une coopération avec l'Université « François Rabelais » de Tour.

Toutefois, dans le contexte global de la politique éducative en République Serbe, où la place du français est disputée, la création du Département de français risquait de paraître quelque peu miraculeuse, alors que son avenir ne semblait pas prometteur. Les apprenants de français étant rares, la difficulté majeure était la suivante comment

satisfaire le quota annuel de 40 places [4] ouvertes aux étudiants ? En d'autres mots, comment remplir les bancs du Département et justifier ainsi sa raison d'être ? La solution qui a été trouvée, pour aplanir cette difficulté, faisait de l'examen d'entrée une pure formalité, permettant ainsi à tous les candidats d'être admis. Cependant, cette solution a fait effet de poupée russe, ne faisant qu'apparaître deux nouvelles difficultés [5].

La première concernait la motivation des étudiants et, par conséquent, le maintien de ceux-ci durant le premier cycle d'études. En effet, parmi les inscrits, la plupart (75%) n'avait aucune notion de français, certains (15%) possédaient des connaissances de base, alors que une minorité (10%) avaient déjà vécu dans un pays francophone. A ces trois groupes mentionnés par Ristanovic-Kupresak [6], j'aimerais ajouter le quatrième, constitué de candidats ayant des bases très solides et dont la plupart n'avaient jamais vécu ou séjourné dans un pays francophone. Il s'agit en premier lieu des élèves du CCF de Banja Luka, qu'on pouvait compter parmi les candidats les plus motivés. Faisons remarquer que, parmi ceux-ci, certains avaient déjà fait ou faisaient parallèlement avec le français, leurs études dans d'autres départements ou d'autres facultés.

Parmi les étudiants sans aucune notion de français, la motivation allait de pair avec leur connaissance de français, quasiment inexistante. Pour ceux-ci, dont la plupart ont été déjà refusés par d'autres départements philologiques ou d'autres facultés, la suppression de l'examen d'entrée, pour les raisons évoquées, ne présentait qu'un laissez-passer, sous forme idéale, pour entrer à l'Université.

Pour ce qui est des francophones, qu'ils l'étaient à peine ou parfaitement, leur connaissance facilitait le travail aux enseignants, sans pour autant garantir une motivation toujours croissante.

La seconde difficulté était liée à l'organisation des cours : la structure des candidats étant très variée, on a été obligés de les répartir en deux groupes, le groupe des débutants absolus et le groupe des avancés. Il va sans dire que, parmi des étudiants qui sont passés en deuxième année d'études la plupart faisaient partie du groupe avancé.

Cependant, j'aimerais attirer l'attention sur le fait que, parmi les étudiants jouissant du statut peu enviable de débutants absolus, certains ont fait, en peu de temps, un progrès considérable, ce qui s'explique en premier lieu par leur motivation, déjà existante ou développée pendant les cours. Ceci constitue sans aucun doute un succès et une motivation importante pour nous, les enseignants, heureux dans le constat que le déclin de français n'était pas l'indice de l'étouffement de la francophilie, condition première pour la promotion de langue française.

Actuellement, notre Département compte 50 étudiants environ, répartis en quatre années d'études. Comme la « sélection naturelle » des candidats s'est faite par les étudiants eux-mêmes, en première année d'études, en fonction de leur motivation et de leur intérêt, nous avons ce privilège de travailler avec de petits groupes d'étudiants, dont la plupart sont motivés et toujours désireux d'améliorer leur savoir. Bien évidemment, parmi ceux-ci, il y en a qui jouissent du statut d'« éternels étudiants » profitant au maximum de leur droit de redoubler les années. Ce type de structure d'étudiants est surtout présente en première et deuxième années d'études.

En ce qui concerne les enseignants du Département, celui-ci compte aujourd'hui les enseignants locaux dont un maître de conférences, titulaire d'un Doctorat en littérature à l'Université de Tours, six assistantes (dont une doctorante en linguistique à l'Université de Genève) et deux lecteurs (l'un rémunéré par l'université, l'autre par le SCAC). Trois professeurs invités viennent de Serbie une fois par mois afin d'assurer les cours magistraux de langue et de littérature.

5. Perspectives

Il va de soi que l'élément très important qui joue dans la motivation d'actuels et de futurs étudiants d'une langue étrangère repose sur le contact direct avec la langue étudiée. Dans ce sens-là, la mobilité des étudiants, leur permettant d'effectuer des séjours d'études dans un pays francophone représentent un des enjeux très importants dans la diffusion du français dans le pays.

A ce titre, le rôle de l'Ambassade de France, offrant des bourses aux étudiants bosniens, s'avère important. Cependant, notons que les bourses sont attribuées à tout type de formation, ce qui diminue la chance, pour les étudiants de français, de pouvoir effectivement bénéficier d'un séjour en France.

Un autre facteur important constitue le développement de liens, sous forme de convention de coopération, avec les universités françaises. Actuellement, deux conventions de ce type ont été signées avec notre Université : la première, en 2007, avec l'Université sus-mentionnée de Tours, la deuxième, en 2012, avec l'Université de Poitiers.

Le premier fruit de la coopération avec Tours a été l'obtention du titre de docteur ès lettres modernes par Melle Radana Lukajic, directrice du Département, la première parmi les enseignants locaux du Département ayant le titre de docteur. Cette coopération a été également réalisée à travers la mobilité des enseignants : M. Jean-Jacques Tatin-Gourrier,

le professeur de littérature de Tours, nous a plusieurs fois rendu visite et a dispensé des cours de littérature française aux étudiants de français de Banja Luka. Et enfin, Melle Anja Bilanovic, assistante de littérature au Département, boursière de l'Ambassade de France, est en train de terminer son master toujours sous la direction du professeur Tatin-Gourrier, à la même Université de Tours.

Pour ce qui est de la coopération avec l'Université de Poitiers, le premier événement important a eu lieu peu de temps après la signature même de la convention. Il s'agit de l'organisation, dans le cadre du projet du Centre européen d'études slaves (CEES), du Campus d'été, axé sur la traduction et l'interprétariat, en juillet 2012. Ce campus a réuni des étudiants de français venant de divers pays slaves, qui ont pu ainsi approfondir leurs connaissances dans ce domaine linguistique. Cependant, à côté de leur formation professionnelle, les enjeux les plus importants pour les étudiants étaient la découverte de la France, de la mentalité française, de nouveaux contacts établis avec les étudiants francophones. Grâce à ces derniers, les étudiants de français de Banja Luka sont retournés dans leur pays avec une motivation accrue d'améliorer leurs compétences orales. En même temps, de nouveaux projets, dans le cadre de cette coopération avec Poitiers, sont en train de prendre corps.

6. Conclusion

Conscients de la place de français dans le système éducatif en République Serbe et de la situation au marché de travail, nous nous contentons, dans notre travail, de donner la priorité à la qualité en place et lieu de la quantité. Cela dit, même si, en dernière année d'études, nous comptons à peine une dizaine d'étudiants, l'enthousiasme, le sérieux et la qualité de certains d'entre eux nous permettent de voir en eux de futurs acteurs importants dans la diffusion du français et le développement de la francophonie dans le pays.

En même temps, plusieurs démarches, initiées principalement par notre Département, ont été faites auprès du Ministère de l'Enseignement de République Serbe, en vue de changer la politique linguistique dans les écoles : nous espérons que, épaulées par l'Ambassade de France, ces démarches vont aboutir, ce qui nous permettra d'attirer un nombre plus importants d'étudiants et de donner un nouvel essor dans notre mission qui est celle de la promotion de la langue française.

Avant de clore cet article, on peut dire que le Département de langue et de littérature françaises, en œuvrant au regain du français dans le pays, constitue aujourd'hui le plus important des piliers francophones locaux. Placé sous l'autorité locale, le Département de

français se partage la tâche de l'Institut français, veillant à la promotion et au renforcement du français dans le système éducatif national. L'imbrication des intérêts du Département et de l'Institut trouve sa meilleure expression dans le CCF de Banja Luka. Nous avons déjà mentionné le rôle que ce dernier avait lors de la création du Département, alimentant celui-ci d'un nombre non négligeable de futurs étudiants de français. Cependant, ce mouvement n'est pas unidirectionnel : certains étudiants de français, désireux d'acquérir des bases plus solides de français, fréquentent les cours dispensés par le CCF. En même temps, le centre culturel français constitue l'espace où les étudiants diplômés peuvent acquérir leurs premières expériences professionnelles, en assumant ainsi leur rôle de jeunes acteurs dans la promotion du français.

Bibliographie

Ristanovic-Kupresak, Jelena, Expression écrite en FLE : incidences de méthode « Champion » sur les apprenants bosniens au Centre Culturel Français de Banja Luka et propositions d'amélioration didactique, mémoire, Université de Besançon, 2012, p .

Sources électroniques :

<http://www.francophonie.org>

<http://www.institutfrancais.com/>

<http://www.ambafrance-ba.org/>

Notes

[1] Comme, à l'heure actuelle, les sources traitant de cette problématique sont peu ou prou inexistantes, je me suis basée, en tant qu'un des acteurs de terrain, sur ma propre expérience d'enseignant de français, en même temps que sur celles de mes collègues. A ce titre, je tiens à remercier particulièrement Mme Jelena Ristanovic-Kupresak, présidente de l'Association des professeurs de français de BiH et assistante de français au Département de français à Banja Luka, qui m'a fourni les informations précieuses pour la rédaction de cet article. Pour savoir plus sur la position de français en BiH et notamment en République serbe, cf. J. Ristanovic-Kupresak (2012).

[2] Du point de vue territorial et administratif, la Bosnie-Herzégovine se compose de trois unités: i) l'entité de Fédération de BiH, répartie en 10 cantons et s'étendant sur 51% du territoire national (capitale Sarajevo, qui est en même temps le siège administratif de l'Etat), peuplée majoritairement par les Bosniaques et les Croates, ii) l'entité de République serbe (capitale Banja Luka), occupant 49% du territoire national, peuplée majoritairement par les Serbes, iii) le District de Brcko, situé au Nord-Est du pays, bénéficiant d'un statut neutre et autonome, en partie géré par un superviseur international mandaté par l'ONU.

[3] En République serbe, il existe deux universités : l'Université de Banja Luka et l'Université de Sarajevo-Est où le français n'est pas du tout enseigné comme langue étrangère.

[4] En 2011, les autorités éducatives locales ont diminué ce chiffre, n'offrant que 15 places aux futurs étudiants de français et d'italien. Cette décision a été expliquée comme une démarche nécessaire du Gouvernement dans sa politique axée sur le problème de chômage en RS.

[5] Ici, je décris la politique d'inscription et le profil d'étudiants tel qu'il a été à tous les débuts du Département, en précisant qu'aujourd'hui, la structure des candidats a plus ou moins changé.

[6] Ristanovic-Kupresak, *Op.cit.*, p 17.

Pour citer ce document

Par Dragana Lukajic, «Francophonie en République Serbe de Bosnie-Herzégovine. Le Département de langue et de littérature françaises de Banja Luka», *Revue du Centre Européen d'Etudes Slaves* [En ligne], Enseignement du français dans les pays slaves, La revue, Numéro 3, mis à jour le : 20/02/2014, URL : <https://etudesslaves.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=646>.

Quelques mots à propos de : [Dragana Lukajic](#)

Dragana Lukajic, doctorante en linguistique à l'Université de Genève, travaille comme maître-assistante de linguistique française à la Faculté philologique de Banja Luka. Ses recherches sont centrées sur la sémantique verbale, notamment sur la préfixation et

l'expression de l'aspect verbal dans la langue serbe. Elle collabore étroitement avec le Centre culturel français de Banja Luka et est un des principaux acteurs de la promotion de la langue française dans cette ville.